

**LE CENDRE**DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 29 juin 2023
Date et heure de la séance : 6 juillet 2023 à 18 h 30
Nombre de conseillers municipaux : 29
Nombre de présents : 16
Absents avec procuration : 10
Absents : 3

**Présents** : Mmes Nastascia ACCOT - Jacqueline BOLIS - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Jacques DUBOISSET - Thibaut FABRY - Mmes Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAPAIRES - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Mme Karine VALLUY.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN procuration à Mme Sabrina LARRIEU - Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine VALLUY - M. Florian CATINOT procuration à Mme Vanessa PASDELOUP - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - Mme Christelle GERMAIN procuration à Mme Christel MARCHENAY - M. José MAGALHAES procuration à M. Hervé PRONONCE - M. Pierre MESURE procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Valérie MONTEIRO procuration à M. Jean-Marc BRUSTEL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Adrienne LIBIOUL.

**Absents** : M. Pierre FERNAND - Mme Margaux FOURTIN - M. Jean-François RAZAVET.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine VALLUY.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 23/07/06/016**

**OBJET : Vente d'un bien immobilier communal AH 399 situé 5 rue du Moulin.**

Suite à la délibération n° 23/04/05/012 du 5 avril 2023 relative à la mise en vente d'un bien immobilier communal situé 5 rue du Moulin, M. PRESLE, Adjoint à l'Urbanisme, précise que la période de mise en publicité a permis de réaliser de nombreuses visites du bien.

La date butoir de remise des offres était fixée au lundi 22 mai 2023 à 12h.

Deux dépôts ont été effectués, le premier pour un montant de 90 000 € et le second pour un montant de 91 000 €.

Ces offres étant considérées comme similaires, la commission d'urbanisme, lors de sa séance du 26 juin 2023, a opté pour la meilleure proposition financière.

Ainsi, la commune désire vendre le bien communal pour un montant de 91 000 € à M. et Mme David et Murielle ESTRADE.

L'ensemble des frais annexes à la vente sera pris en charge par les futurs acquéreurs.

M. PRESLE propose au Conseil Municipal de suivre l'avis favorable émis par la commission « urbanisme » lors de sa réunion du 26 juin 2023 et :

- De vendre le bien sis 5 rue du Moulin portant la désignation cadastrale AH399 pour un montant de 91 000 € à M. et Mme ESTRADE,
- Et d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à la présente vente.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

La Secrétaire de Séance,



**Karine VALLUY**



Le Maire,



**Hervé PRONONCE**

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

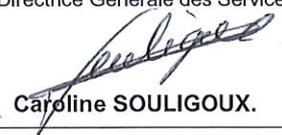
**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 10 juillet 2023

Reçu en préfecture le

11 JUL 2023

La Directrice Générale des Services,



**Caroline SOULIGOUX.**